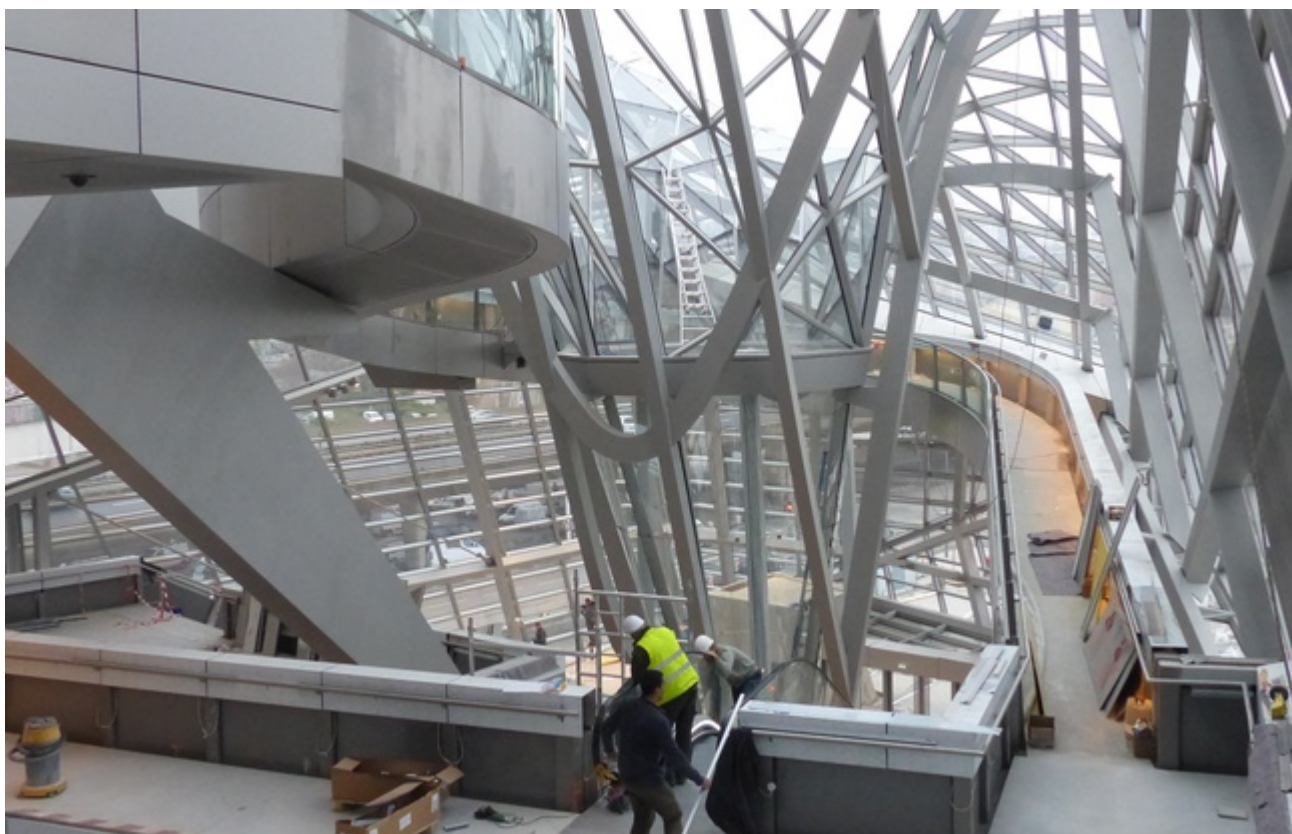




POLEMIQUE Le coût des travaux a été multiplié par cinq, atteignant les 328 millions d'euros. Ce que dénonce énergiquement une association de contribuables...

Lyon: Le Musée des Confluences, un «scandale financier»



Lyon, le 4 décembre 2014 Vue intérieure du Musée des Confluences qui doit ouvrir le 20 décembre .
C. Girardon / 20 Minutes -

Caroline Girardon

Créé le 08.12.2014 à 18:48 et Mis à jour le 08.12.2014 à 18:49

Un projet mégalomane? Un délire architectural? [A moins de deux semaines de son ouverture](#), le Musée des Confluences suscite autant la curiosité que les critiques. Les objections les plus importantes concernent essentiellement le coût de ce chantier titanesque. «Le nuage (forme du Musée) annonce l'orage», ironise [Canol, une association de contribuables lyonnais](#) qui a mis son nez dans les affaires du Conseil général du Rhône pour tenter de comprendre les raisons ayant fait exploser le budget des travaux.

«En 2000, le coût initial est estimé à 61 millions d'euros. Aujourd'hui, nous en sommes à 328!, déplore Michel Vergnaud, président de Canol. Sans compter que le musée va ouvrir avec dix ans de retard.» L'établissement serait ainsi le plus cher de France sur ces dernières années. A titre de comparaison, le Musée des Arts premiers à Paris a coûté 232 millions d'euros, celui du Louvre à Lens reviendrait à 201 millions et le MuCEM à Marseille, à 167 millions.

«Spirale infernale»

Evoquant un «scandale financier», l'association avance plusieurs raisons pour expliquer «cette spirale infernale». A commencer par une mauvaise appréciation du projet. «Le dossier a été lancé sans que l'on connaisse le lieu d'implantation, raconte Jean-Claude Serrant, membre de Canol. Lorsque la Confluence a été choisie, cinq ans plus tard, il a fallu dépolluer les sols, démonter le boulodrome pour le reconstruire à Oullins. Tout cela a engendré des frais supplémentaires.»

En décembre 2003, le montant est réévalué à 112,8 millions d'euros. Deux ans plus tard, l'entreprise BEC est chargée de réaliser les travaux. «Les ennuis vont continuer, poursuit Jean-Claude Serrant. Parce qu'elle n'arrivait pas à construire le bâtiment en fonction de la documentation fournie par le maître d'ouvrage, elle va arrêter le chantier.» Une première fois en avril 2007, puis une seconde en juillet 2008. Avant de jeter définitivement l'éponge.

«Gestion calamiteuse de Michel Mercier»

«Le maître d'ouvrage, en l'occurrence la Serl (détenue à 50% par le Conseil général et le Grand Lyon) aurait dû exiger que l'entreprise poursuive le projet jusqu'au bout, déplore Michel Vergnaud. Au lieu de cela, elle va relancer un appel d'offres. On sait très bien que cela va engendrer un coût supplémentaire.» A savoir, 107 millions d'euros exactement.

Lorsque Vinci est désigné pour le marché en 2011, la facture passe à 239 millions. [Puis à 328 aujourd'hui, notamment en raison de nouveaux retards de chantier et des frais d'honoraires](#), selon Canol. Un montant final ne tenant pas compte des frais de fonctionnement, estimés à 30 millions d'euros par an.

«Michel Mercier [ancien président du département] a opté pour un financement calamiteux, ne cherchant jamais à faire des économies. Quant aux conseillers, pas une seule fois, ils ont voté contre les multiples modifications de contrat», dénonce encore l'association.

Le Conseil général n'a pas souhaité réagir, sauf pour contester le montant des frais de fonctionnement, évalués à 17,8 millions d'euros. Qui paiera l'addition? Le contribuable. En 2014, la taxe foncière a déjà augmenté de 18% dans le département. Ce qui procure un revenu annuel supplémentaire de 50 millions d'euros.